

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Réunion du Conseil Municipal

3 avril 2012

Le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 14 mars 2012 est approuvé à l'unanimité.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2011 - EXAMEN

Il est procédé à l'exposé des résultats 2011 des budgets communaux :

- **BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**
 - section de fonctionnement : excédent de 22 258,03 €uros
 - section d'investissement : déficit de 2 128,83 €uros
 - D'où un résultat 2011 : excédent de 20 129,20 €uros.
- **BUDGET ANNEXE TRANSPORTS**
 - section de fonctionnement : excédent de 10 497,62 €uros
 - D'où un résultat 2011 : excédent de 10 497,62 €uros
- **BUDGET PRINCIPAL**
 - section de fonctionnement : excédent de 447 895,47 €uros
 - section d'investissement : excédent de 133 013,21 €uros
 - solde des restes à réaliser : - 210 500 €uros
 - D'où un résultat 2011 : excédent de 370 408,68 €uros.

N°2012-04-1 ZONE D'AMÉNAGEMENT DIFFÉRÉ - ZAD

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du 14 mars 2012 décidant la création d'une Zone d'Aménagement Différé (ZAD) sur les parcelles cadastrées section C, sous les numéros 345, 346, 347 et 348 et d'une superficie totale de 31 559 m².

Après réflexion plus approfondie menée lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, il s'avère que cette option n'est pas pertinente.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, annule la création de la Zone d'Aménagement Différé (ZAD) décidée par délibération du 14 mars 2012.

N°2012-04-2 AMENAGEMENT DE LA RUE DE L'ABBE MEYRANX ET DE LA PLACE SAINT-BARTHELEMY

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide la réalisation du projet d'aménagement de la rue de l'Abbé Meyranx et de la place Saint-Barthélémy.

La maîtrise d'œuvre est confiée à la SCP BEAUMONT-DUPUY-GAÜZERE-PONTET.

Le coût est estimé à 136 415,88 € HT.

N°2012-04-3 AMENAGEMENT DE LA RUE DE L'ABBE MEYRANX ET DE LA PLACE SAINT-BARTHELEMY – DEMANDE SUBVENTION AMENDES DE POLICE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide, dans le cadre de l'aménagement de la rue de l'Abbé Meyranx et de la place Saint-Barthélémy, de demander au Conseil Général des Landes une subvention, aussi élevée que possible, au titre des amendes de police 2012.

N°2012-04-4 AMENAGEMENT DE LA RUE DE L'ABBE MEYRANX ET DE LA PLACE SAINT-BARTHELEMY – DEMANDE FONDS DE CONCOURS COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide, dans le cadre de l'aménagement de la rue de l'Abbé Meyranx et de la place Saint-Barthélémy, de demander à la Communauté de Communes du Pays Grenadois un fonds de concours, aussi élevé que possible.

DIVERS / INFORMATIONS

- Election présidentielle - Distribution aux conseillers des tours de garde.
- Couverture Ensemble Sports et Loisirs - les travaux sont repoussés au mois de mai 2012.
- Plan Local d'Urbanisme (PLU) - réunion le 22 mars 2012 : l'étude avance. Le schéma d'assainissement est obsolète ; un courrier a été adressé au Syndicat des Arbouts pour connaître la marche à suivre en vue de sa réactualisation.
- Amicale des élus communautaires - information est donnée sur le voyage au Futuroscope.
- Finances 2012 - un recensement est fait sur les dépenses et projets à prévoir.
- Madame Elisabeth SERFS (vice-présidente de la commission « gestion du cimetière ») informe que cette commission se réunira samedi 14 avril, à 14h.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22 h 40.

Fait à Cazères-sur-l'Adour, le 12 avril 2012.
Le Maire,
Francis DESBLANCS